

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 23

Artikel: Un art en baisse
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soigneusement, si patiemment étiquetées. Il se consolait vite d'ailleurs en maugréant : « Ah ! ces femmes ! »

N'empêche que ce calme, plus apparent que réel, était précurseur d'orages de jour en jour plus probables et menaçant de troubler un ménage jusque-là modèle.

Chose curieuse, malgré son amour pour la vie obscure, ignorée qu'il menait, M. Badaud nourrissait quand même une colère étonnée de s'être vu préférer son rival et une rancune d'abord inconsciente, puis, peu à peu, reconnue et acceptée, contre sa femme, auteur de tout le mal.

Il en vint à souhaiter de se venger, si l'occasion se présentait, sans que son apathie native lui permit de rien faire pour la susciter.

Or il advint un jour qu'elle se trouva, l'occasion de jouer un bon tour à ceux, à celle surtout, qui l'avaient entraîné dans la galère électorale.

L'agent de police de Collignou, à qui le Conseil municipal venait encore une fois de refuser un logement officiel, pour ainsi dire, venait, appuyé et commandité par l'ancien syndic toujours navré d'avoir été remplacé par, disait-il, un de ces pêcheurs dans l'eau trouble des mares stagnantes d'une politique aveuillée, l'agent de police venait, dis-je, de former un parti progressiste, oppositionniste, mal défini, mais nettement déterminé à enlever le pouvoir établi.

Le nouveau parti groupait sous son drapeau tous les mécontents de la commune et comptait, en tout, une quinzaine de membres. Mais, tout bas, les gens bien informés insinuaient que le régent, le laupier et même le greffier municipal ne lui étaient pas hostiles.

Après une nuit fiévreuse, toute peuplée de cauchemars dans lesquels, obsédante, revenait toujours une bête apocalyptique, l'hydre de l'anarchie sans doute, lui tendant au bout de ses bras tentaculaires et visqueux une couronne de lauriers dont elle voulait, à tout prix, le coiffer, M. Badaud se leva, ramena d'un geste tragique ses rares cheveux sur sa calvitie et déclara avec une flamme de malicieuse autorité dans le regard : « J'ai compris l'enseignement de l'ombre ! »

M^{me} Badaud, elle, ne comprit pas du tout et crut son mari dans un état de demi-sommeil. Elle haussa les épaules et murmura son mot favori : « Taborgniau ! »

M. Badaud, alors, devint épique : « Vous voulûtes de la politique, madame, eh ! bien, vous en aurez, de la po-li-ti-que ! »

Le soir — oh ! soir funeste ! — madame l'extérieure municipale apprit avec un étonnement indigné, que partagea tout Collignou, que son époux, son Evariste, si calme et si apathique, se portait candidat progressiste-oppositionniste en vue de l'élection prochaine des députés et allait faire une conférence sur une convention dont l'acceptation ou le refus occupait toute la population.

M^{me} Badaud, suffoquée, hésita, au reçu de la nouvelle, entre une crise de nerfs, une scène violente et moralisatrice ou le classique : « Je retourne chez ma mère ! » Son hésitation fut de courte durée, M^{me} Badaud douairière était morte, une scène ferait scandale inutilement et une crise de nerfs ne servirait de rien.

Elle se tut donc, avec une sombre énergie et d'un air qu'il serait exagéré de dire machiavélique, mais qui ne présageait rien de bon, se retira et s'en fut se coucher.

Son mari fit comme il l'avait dit.

Sa conférence eut un gros succès ; la salle communale était pleine, la curiosité ayant attiré le Tout-Collignou politique et militant.

En fait cette conférence n'était qu'une dilution ou une paraphrase du discours prononcé lors de la précédente — et décevante — campagne, à cela près que les « sectaires éhontés » s'étaient mués en « pionniers du progrès » et « l'hydre de

la démagogie » en la « ruée de tout un peuple avide de justice ».

Bref, la campagne se poursuivit, M^{me} Badaud gardant toujours un calme parfait quoique inquiet et inhabituel.

Ce furent de nouveau les séances du comité électoral, au café de la Treille, cette fois, les palabres et les demis.

Mais, et cela étonna à plusieurs reprises le candidat, chaque fois qu'il prenait la parole, chaque fois qu'il faisait mine de proposer quelque chose, une opposition se manifestait dans un coin de la salle, les pieds remuaient avec persistance, on chuchotait, on ricanait, et chaque fois, un assistant demandait au candidat son opinion sur l'industrie du pays et particulièrement sur l'industrie des allumettes.

Peu à peu, l'étonnement de M. Badaud fit place à de l'exaspération. Les discussions ne portaient plus que sur les allumettes, le phosphore, le soufre, et l'on oubliait de plus en plus la fameuse convention, ce qui, pour certains, ne paraissait pas exagérément fâcheux.

Cela tournait à la scie ; lorsqu'une affiche annonçait M. Badaud parmi les orateurs, il n'y avait qu'un sourire par toute la ville et les plaisanteries allaient leur train.

Le candidat fut submergé par ce flot de moquerie et, navré, cette fois, fut, aux élections, de nouveau distancé.

Le soir de sa défaite, attablé au café, il vit entrer un des plus enragés perturbateurs des réunions politiques. Il s'enhardit et lui demanda la cause de son attitude et de celle de ses camarades.

C'était M^{me} Badaud qui, à force de petits ca-deaux, avait recruté toute une bande qui, au mot d'ordre de son chef, interrompait, soulevait la question des allumettes — quelle allusion ! il le comprenait maintenant ! — frappait du pied ou se mouchait avec fracas. « C'était pas pénible, dit l'homme ; on n'avait pour consigne, à part tout ça, que de ricaner dans un coin ! »

M. Badaud sortit, l'âme ulcérée. Il était roulé ! Arrivé devant sa villa, si calme, si paisible sous le lierre qui l'escaladait de toutes parts, le candidat encore une fois malheureux la considéra longuement, aspira une large bouffée d'air et, d'un seul mot, tendant le poing vers la fenêtre conjugale, exhala sa rancœur : « Poison ! »

C. A.

Du même ! — Biclet qui n'a mangé que des haricots dans son village, arrive au restaurant. On lui présente la carte. Comme il ne sait pas lire, il indique du doigt une ligne du menu.

Naturellement, il tombe sur les haricots.

Dépité, il observe son voisin en se disant :

— Ce qu'il demandera, je le demanderai.

Pendant que Biclet achève son plat de haricots, le voisin dit au garçon : « Du même ! »

On lui rapporte une tranche de gigot.

— C'est mon affaire, se dit Biclet. Et il commande : « Du même ! »

Le garçon lui apporte une seconde platée de haricots.

L'ABBAYI DAI BOUËLAN A MORDZE

L'AI a bin dâi z'abbayî per tsi no, et fant par-dieu tote plliëzi. L'ai a l'abbayî dâi teriau iô bâillant dâi prix à cliiau que l'ant la guegnâre la pe justa : l'abbayî dâi ministre, que lâi diant lo synode, iô dèvesant dau catsimo ; l'abbayî dâi fouetta-tiu, que lâi diant lo Congrè, iô sè dit quemet faut fère l'écoula ; et pu l'abbayî dâi bouëlan que s'è fête à Mordze.

L'ai su dan z'u et po dau biau l'étâi dau biau : tot l'étâi inguirlandâ, iô tserrâire et lè car-râie. Tot dau long, l'étâi rein que dâi boquiet, dâi fliiau, dâi drapeau avoué dâi peindolon, dâi guerelande, dâi grante bercllire passâie ein couleu et eintortollhie avoué de la mocha. Mî-

mameint que l'avant peindu on bourrisquo que l'étâi gonfliâ quemet 'na pètubllia et que brein-nâve... bin ! bon ! bin ! bon ! Et que lâi avâi dâi dzein, faillà vère, que l'avant met dâi cocarde, por cein que l'étant de l'abbayî.

Quand su arrevâ à la Cantina, lo deçando la véprâ, m'a bo et bin faliu payî on franc. M'ant de qu'on payîve po pouâi ouèrè lè bouëlan de la *Supérieure* (Ie parait que lè mimerotant quemet po lo tabac que lâi a assebin dau *supérieur* et que l'è lo meillâo.)

Dein ellia cantina, quasu à ion dâi bet, lâi avâi on grand plliantsi quemet on pont de danse, ma que l'allève ein monteint, na pas fîre de plliat. M'ant esplliquâ que lè fasant dinse por cein que lè chanteu sè partadzant ein dou : lè ronnerî, que sè fignant d'avau et lè sicliiâre ein amont. Lâi avâi assebin onn' estrada, po la musiqua prau su, ma lâi é rein vu que cinq monsu que l'avant dâi mor tot refregnu et que sè tegnant la tita eintre mî dâi man po mî attiât. L'étant pardieu de gêna et compreigno pas qu'on ausse pu laissî eintrâ dein dzein dinse à clli l'abbayî. N'ant quasu rein fè que d'écrire.

Aprî cein, lè bouëlan sant vegnâi su lo pont, on mouf ein on iâdzo. L'étâi po on concou, que desant. S'alignâvant bin, et pu, tot d'on coup, ein avâi ion que l'avâi 'na granta carmagnoula et que fasâi dâi manâre avoué 'na petitâ baguïetta, avoué lè bré, d'amon, d'avau, à otta, à iïo, et lè z'autro tsantâvant ti ein on iâdzo po avâi pe vito fini. Craïo prau que se l'avant volü tsantâ l'ion aprî lè z'autro, cein l'arâi dourâ asse grand teimps que mon bliantset de melanna.

Tote elliau sociêtâ tsantâvant rein que doû couplliet. Parait que n'ein savant pas mé. Lo prem l'étâi lo mimo por ti. Dèvezâve d'onna damuzalla Anna que l'étâi tiutschâ su sa rita dè coûte lo lé, que guegnîve lè niôle et que lâi seimbliâve qu'on lâi dezâi : « Ouzè ! Anna ! Ouzè ! Anna ! » L'étâi ma fâi rido biau.

Et quand botsîvant, on outra sociêtâ reimpougnevè et adî avoué clli : « Ouz ! Anna ! ». A n'on momeint, ein avâi ion derrâi mé que desâi : « Ie baissant, ie baissant ». Ne pouève pas fîre veré, n'avant pas budzî d'on pas : cliiau d'amon l'étant restâ à lau plléce et cliiau d'avau n'étant pas dècheindu. Mâ, l'autro desâi adî : « Ie baissant ». Prâu su que lau vaillâi mau. Mè ie trovâvo bin galé, principalameint clli que tegnâi la baguïetta que fasâi dâi galèze manâre quemet dâi z'eludzo.

Lo pe gros mouf l'è venu po fini et que l'ant tsantâ onna tzanson dèfecila, iô sè parlève d'iguie et d'océan. L'è cliiau z'ique que l'ant dâi bon bouf : cein vegnâi de rido prévond. Se l'étâi asse galé iô pridzo quand noutron régent lâi tsante, lè damuzalle lâi dôdrant tote lè de-meindze... mé, ie su trau vilhio.

Quand l'è tot z'u oiù, iè demânda quartetta ein mè dèseit : « Tot parâi, cliiau bouëlan, l'è adî oquie qu'on pouâi assorolhî, Respet ! »

MARC A LOUIS.

La bonne couleur. — Hélène, j'ai vu le garçon épicier vous embrasser ce matin... c'est bon ! Désormais, c'est moi qui irai lui ouvrir.

— Madame perdra son temps : il n'aime que les brunes.

UN ART EN BAISSÉ

LES membres du barreau vaudois ont eu l'autre jour leur assemblée annuelle, suivie d'un banquet. Au dessert de celui-ci, pas le plus petit discours. C'est la tradition et la règle. Ce serait là une règle à proposer comme exemple à beaucoup d'autres corporations et sociétés de tout genre, où la moindre réunion et la moindre agape sont prétexte à un débordement d'éloquence redondante et rabâchée.

On nous répliquera que les avocats, tout particulièrement, ne sont pas à jeun de harangues et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils fassent relâche pour un jour, alors surtout qu'ils ne se trouvent qu'entre eux. Les malicieux prétendent même que les avocats ont encore mille bonnes raisons, autres que celle-ci, pour se taire ou plutôt donner à la conversation, plus intime, le pas sur l'art oratoire.

Mais laissons les malicieux avec leurs idées de derrière la tête et bornons-nous à souhaiter que les sociétés diverses qui organisent des banquets imitent, au dessert, le très sage silence observé par les membres du barreau dans leurs réunions professionnelles.

Et c'est l'intérêt des discoureurs eux-mêmes, de faire trêve un moment à leur faible, s'ils ne veulent voir le noble art de la parole tomber tout à fait en discrédit. Car, qu'ils ne s'y trompent point, l'article est déjà fort en baisse. Il faut dire qu'il y a surproduction; l'offre dépasse de beaucoup la demande.

Tout récemment encore, à la Fête des Chanteurs vaudois, à Morges, on en eut une nouvelle preuve. La partie oratoire avait été raisonnablement réduite à la portion congrue. Mais d'aucuns — très nombreux, la majorité — trouvèrent que c'était encore trop. Si bien que les orateurs ne furent pas entendus; oserions-nous dire: pas écoutés? Leurs paroles n'atteignirent même pas la table des journalistes, en bonne place pourtant, d'habitude, pour ne rien perdre du menu oratoire. Aussi les personnes qui ont lu, dans plusieurs journaux, les comptes-rendus de la fête ont-elles dû faire de curieuses réflexions sur le peu d'accord de ceux-ci touchant les discours. Les malheureux journalistes, bredouilles, avaient dû créer, presque de toutes pièces et chacun à son idée, ces harangues. Il ne s'agit pas, naturellement, des allocutions obligées et dont le texte avait été préalablement adressé aux journaux.

Un des orateurs, que sa situation officielle obligeait à prendre la parole — il s'en serait très bien passé — et à qui un journaliste demandait quelques « tuyaux » sur son discours, lui répondit: « Il y avait tant de bruit que je ne m'entendais même pas. Je ne sais ce que j'ai dit. Dites-en ce que vous voudrez. » Cette confiance est tout à l'honneur des reporters.

Pourquoi aussi faut-il qu'une fête de chant, de gymnastique, de tir, de musique, de n'importe quoi, enfin, soit prétexte à des avalanches de discours? Que diable! pourquoi n'y pas faire que du chant, de la gymnastique, du tir, de la musique?

Et qu'on institue alors des « fêtes oratoires », où les discoureurs pourront s'en donner à leur aise et battre tous les records d'abondance et de longueur qu'il leur plaira.

Il serait juste aussi, toutefois, de créer un prix à décerner à l'orateur qui, dans le moindre espace de temps et avec le moins possible de mots, aura dit, sous la forme la plus claire et la plus élégante, le plus de choses vraiment inédites.

Il y aurait lieu, peut-être, de créer également un prix d'endurance et de patience... pour les auditeurs. Il va bien sans dire que les journalistes ne pourraient prétendre à ce dernier prix; ils sont déjà hors concours. J. M.

LE PATOIS DANS LE JURA

A propos d'une comédie en patois du Jura, de M. Surdez, instituteur aux Bois et intitulée *Le Celéjje (Le Cerisier)*, M. le Dr O. Bessire, à Moutier, avait écrit pour notre confrère, le *Jura du Dimanche*, un article sur le patois, dont nous sommes heureux de reproduire les quelques extraits que voici:

Dans notre siècle mercantile et affairé, il est reconfortant de rencontrer des hommes qui

vouent à la poésie ou à la science un culte désintéressé. M. Jules Surdez, instituteur aux Bois, est de ceux-là. Depuis de nombreuses années il poursuit avec persévérance et succès l'étude de nos patois jurassiens.

Il ne se contente pas, en effet, de recueillir les mots et de les placer en longues listes, sèches et ennuyeuses, à la manière des botanistes et des entomologistes, avec les fleurs et les insectes. M. Surdez place le mot dans la phrase; il construit des pièces de vers, des comédies ou des drames, dans lesquels le mot reste vivant, les expressions vigoureuses, les proverbes pleins de saveur, les locutions tout imprégnées du goût de terroir.

Ce modeste chercheur, doublé d'un poète et d'un dramaturge, nous donnait il y a quelques années un drame: *Pierre Péquignat*, que nous aimerions voir jouer un jour sur une scène villageoise. Dans ce drame, construit suivant les règles de la versification française, le fond ne le cède pas à la forme. *Pierre Péquignat* exalte la patrie; les nobles sentiments qui l'animent, sa langue souple, colorée et nerveuse lui assurent un succès certain auprès de nos concitoyens jurassiens.

Nous retrouvons ces mêmes qualités dans la piquante comédie *Le Cerisier (Le Celéjje)*, dans laquelle la gaîté des situations le dispute à la verdeur et au piquant de la langue.

L'auteur est semblable aux paysans qu'il déplore. Il a vécu leur vie; il parle leur langue. Il connaît leurs défauts, leurs manies, leurs superstitions. Ces travers ou ces vertus, il les transcrit dans sa comédie en les rehaussant souvent d'une pointe ou d'une note sensible.

L'écrivain est un poète; il parle des saisons et des travaux des champs; l'on sent passer à travers ses dialogues une légère émotion, qui est bien faite pour nous séduire.

Sa valeur intrinsèque mise à part, habileté dans l'intrigue et finesse dans l'observation, ce que nous admirons le plus dans la comédie de M. Surdez, c'est la langue, ce patois calomnié et pourchassé qui vit toujours et qui n'est pas près de disparaître, tant ses racines dans le peuple sont vivaces et profondes.

Notre patois est le fruit de bien des siècles: il est savoureux, coloré, énergique; il exprime à souhait toutes les formes de notre pensée et toutes les nuances de notre sentiment.

La langue française pour nos paysans est la redingote rapide ou le chapeau à plumes qu'il a fallu abandonner pour le vieux gilet à fleurs, la culotte courte, le bonnet tuyauté ou la chemisette blanche de nos grands-pères et de nos grand-mères.

M. Surdez a voulu sauver de l'oubli ce patrimoine qui nous échappe. Il a fait œuvre de patriote. Mais il a aussi fait œuvre de savant et sa comédie fera la joie des patoisants.

Car le patois est en perpétuel devenir. Non seulement il varie d'un village à l'autre, mais d'une génération à l'autre. Nous observons les mêmes phénomènes d'évolution dans toutes les langues modernes et c'est bien pour cela que nous les appelons « langues vivantes ».

Le patois change avec une rapidité extraordinaire, parce qu'il se transmet simplement par la tradition orale et non par l'écriture. Ces transformations sont inconscientes; les individus qui parlent ne se rendent pas compte des continus changements de leur langue.

Cette évolution obéit à des lois que les philologues ont pu établir. Pour la langue française ces lois ont été établies suivant des textes. Ces lois du langage, le philologue les retrouve plus aisément dans nos patois; aussi les patois sont-ils étudiés passionnément dans nos universités. Plus que les langues littéraires, ils sont une mine inépuisable de précieuses constatations.

Pour toutes les raisons que nous venons d'énumérer et que nous croyons inutile de repren-

dre. M. Surdez a accompli une œuvre louable et dont nous le félicitons chaleureusement.

Dr O. BESSIRE.

FLEURS ET FLEUR

C'ÉTAIT samedi dernier, pendant le marché. Une gracieuse demoiselle, qui vendait les « petites fleurs », au profit de la *Goutte de lait*, s'approche de deux campagnards et leur offre sa marchandise.

— Allons, messieurs, une petite fleur, s'il vous plaît.

— Qu'avez-vous là, dans ces paniettes, mademoiselle?

— De petites fleurs. Voyez donc comme elles sont jolies. Il y a des bluets, des coquelicots, des boutons d'or, des edelweiss...

— Eh bien oui, c'est vrai, y en a de toutes les couleurs. Elles sont bien jolies, en effet, ces fleurs!

— Voyons, messieurs, fleurissez vos boutonnières et faites une bonne action. Laquelle choisirez-vous?

— Choisir!... choisir!... c'est vite dit. Si on pouvait, c'est pas les fleurs qu'on choisirait...

— Et quoi donc?

— Allons, voyons, mademoiselle! C'est... Vous devinez pas?... Eh bien... c'est celle qui les vend, pardi!

B.

Régularité. — Monsieur, il y a huit jours que vous venez régulièrement une heure en retard.

— Mais, monsieur, c'est parce que vous m'avez reproché de ne pas venir à des heures régulières.

De grâce! — M. X... entrant chez un baryton de ses amis, le trouve en train de gober une douzaine d'œufs frais.

— Pourquoi cette étrange consommation?

— Je chante Hamlet ce soir, et alors...

— Ah! oui! Vous ne pouvez pas faire Hamlet sans casser des œufs.

Et puis?... — Le voilà le petit garçon qui a eu beaucoup de prix; dites au monsieur, quels prix vous avez eus?

— Le prix de bonne volonté.

— Et puis?

— Le prix de mémoire.

— Et puis?

— Et puis... je ne me rappelle plus!



LE DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.